



LES ARCHERS DE LA TOUR

Mairie de Gallardon
28320 Gallardon

ASSEMBLEE GENERALE DU 03 SEPTEMBRE 2021 BUDGET INITIAL SAISON 2021-2022

Budget Initial Saison 2021-2022

Compte tenu des contraintes liées à la situation sanitaire, le budget a été construit sur des perspectives restreintes : adhésions réduites, absence de séances avec la Communauté de Communes ; et la situation pourra évoluer en cours de saison.

A. Résultat

Au budget initial 2021/2022, 3 713 € sont attendus en produits (+3% par rapport à la saison précédente) et 3 700 € en charges (+3%). Le résultat prévisionnel pour la saison 2021-2022 est présenté en bénéfice à hauteur de 13 €.

En fin de saison, le niveau prévisionnel de l'actif est de 2 115 € (contre 2 102 € en ouverture de saison) et le livret sera à 3 761 € (contre 3 991 € en début de saison).

B. Analyse des produits

1) Cotisations

Compte tenu des incertitudes liées à la crise sanitaire, les recettes liées aux cotisations ont été élaborées sur la base de 35 adhérents dont 18 adultes et 17 jeunes avec 6 nouvelles adhésions (3 adultes et 3 jeunes) : 2 648 € sont attendus.

2) Activités annexes

Avec les mesures afférentes à la crise sanitaire et le changement d'équipe au sein de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile de France, il n'est pas prévu à ce stade de la saison de séances d'initiation des enfants les mercredis pendant les vacances scolaires et la période estivale (8 à 10 séances habituellement et 2 sur la saison précédente). Le Bureau va contacter à la rentrée la Communauté de Communes afin de définir des modalités pour inscrire des séances sur la saison (35 € par séance).

3) Subventions

85 € sont attendus de la part du Conseil Départemental d'Eure et Loir (5 € par jeunes inscrits la saison précédente avec 17 jeunes de moins de 18 ans au 1^{er} septembre 2020 inscrits) et 400 € de la part du Conseil Municipal de Gallardon. Nous remercions le Conseil Municipal et le Conseil Départemental pour leurs soutiens à notre activité sportive.

4) Produits de gestion

300 € sont inscrits pour le remboursement de matériel par les archers (achats groupés) et 30 € pour les PasseSports Archerie.

250 € seront transférés depuis le livret de l'Association (3 991 € inscrits au 1^{er} septembre 2021) pour le financement des activités (mousses de cibles notamment).



LES ARCHERS DE LA TOUR

Mairie de Gallardon
28320 Gallardon

C. Analyse des charges

1) Achats

Au niveau des fournitures diverses, 30 € sont inscrits pour l'achat de PasseSports Archerie.

500 € sont envisagés pour les matériels et équipements, dont

- 300 € pour l'achat de matériel mutualisé pour les archers ;
- 200 € pour l'achat de matériel club (flèches, blasons, petits matériels).

500 € sont inscrits pour l'achat de nouvelles mousses de cibles.

L'achat du conteneur de 6 mètres de long pour le pas de tir extérieur n'est pas provisionné à ce jour. Le Bureau n'a trouvé aucune opportunité d'achat lors de la saison précédente et le cas échéant des crédits seront débloqués du livret si une occasion se présentait (provision à 2 000 €).

2) Services Extérieurs

50 € pour la location de la salle polyvalente pour les vœux et 100 € pour les cotisations d'assurances du club.

3) Autres services extérieurs

70 € pour la gestion du site internet <https://galarch.com/> et 20 € pour le Forum des Associations.

Au niveau des manifestations pour la saison, une enveloppe de 350 € est provisionnée dont 30 € pour l'Assemblée Générale, 50 € pour le pot d'accueil des nouveaux arrivants, 120 € pour les vœux et 150 € pour la journée de fin de saison.

20 € sont inscrits dans le cadre des inscriptions concours pour les jeunes.

4) Cotisations et affiliations

Les cotisations sont liées au nombre d'archers inscrits sur la saison sportive. Elles comprennent les licences (36,75 € pour les poussins ; 45,75 € pour les jeunes et 68,75 € pour les adultes), les assurances des archers (0,25 € par archer), la participation du club aux événements internationaux (2,00 € par archer) et l'affiliation du club à la Fédération (20,00 €). Compte tenu des prévisions, 2 060 € sont inscrits en dépenses.

Erwan Brossais, Trésorier
Les Archers de La Tour _ Gallardon



LES ARCHERS DE LA TOUR

Mairie de Gallardon
28320 Gallardon

Annexe

SAISON SPORTIVE 2021 2022		Budget Initial
Compte de résultat agrégé		
CHARGES	3 700,00 €	
Personnel	0,00 €	
Fonctionnement	3 700,00 €	
RESULTAT SAISON	13,00 €	
PRODUITS	3 713,00 €	
Subventions	485,00 €	
Autres ressources	3 228,00 €	
Trésorerie		
Soldes comptes		
- Banque saison précédente	2 102,45 €	
- Caisse club saison précédente		
Résultat saison	13,00 €	
ETAT DE L'ACTIF	2 115,45 €	
Solde compte		
- Livret saison précédente	3 991,18 €	
- Intérêts créditeurs	20,00 €	
Prélèvement sur le livret	-250,00 €	
LIVRET	3 761,18 €	
Compte de résultat détaillé		
Intitulés des comptes de charges	Budget Initial	Intitulés des comptes de produits
60 Achats	1 030,00 €	70 Produits de prestations
6061 Fournitures diverses	30,00 €	706 Cotisations Archers
6062 Matériels et équipement	500,00 €	708 Activités annexes (comcom)
6063 Mobiliers	500,00 €	
6064 Vêtements		74 Subventions
61 Services Extérieurs	150,00 €	7411 Etat
613 Location	50,00 €	7412 Conseil Général
615 Travaux		7413 Conseil Départemental
616 Assurances	100,00 €	7414 Communauté de commune
618 Documentation		7415 Commune
62 Autres services Extérieurs	460,00 €	746 Dons et legs
622 Intermédiaires et honoraires		75 Autres produits de gestion
623 Publicité, publications	90,00 €	755 Remboursements
624 Transport		758 Produits divers
625 Déplacements et réceptions	350,00 €	76 Produits financiers
626 Frais postaux		768 Produits financiers
628 Divers	20,00 €	77 Produits exceptionnels
64 Charges de Personnel	0,00 €	775 Cessions de matériels
641 Rémunérations du personnel		778 Autres produits exceptionnels
645 Charges patronales		
65 Autres charges de gestion courante	2 060,00 €	
658 Cotisation et Affiliation FFTA	2 060,00 €	
66 Charges financières	0,00 €	
668 Frais bancaires		
TOTAL DES CHARGES	3 700,00 €	TOTAL DES PRODUITS
		3 713,00 €